

RUE OLYMPE DE GOUGES **ALFORTVILLE | 94**



rêver,
créer,
ériger

CATALOGUE DE PERSONNALISATION ET D'OPTIONS

Table des matières

1. INFORMATIONS IMPORTANTES	3
2. LES PRESTATIONS TECHNIQUES OU ENTRAINANT DES MODIFICATIONS DE PLAN	5
A - Les Équipements / Le Plan	6
A1. Création de placard supplémentaire	6
A2. Modification de cloison	6
A3. Modifications de portes de distribution intérieures	7
B - Verrières	7
C - La Plomberie	8
C1. Salle d'eau et salle de bain	8
C2. Coffre cache tuyau / Douchette-	9
C3. Emplacement machine à laver complémentaire	9
C4. Remplacement du WC existant par un WC suspendus	9
C5. Robinet extérieur	9
D. Modification Electrique	9
D1. Prises	9
3. LES PRESTATIONS DÉCORATIVES	10
E - Revêtements De Sols	11
E1. Le revêtement stratifié	11
F - Revêtements Muraux	11
F1. Les faïences Salle de Bains – Salle D'eau et WC séparés	11

1. INFORMATIONS IMPORTANTES

Ce catalogue présente les prestations tant techniques que décoratives qu'il est possible de réaliser ainsi que leur montant.

Les prix indiqués sont valables pour les logements dans leur configuration initiale (plans de vente).

Les prestations décrites au sein de la notice descriptive de vente s'appliquent sur la version initiale des plans de vente et non sur les éventuelles conséquences des modifications de plans.

Toute demande devra être adressée, **À L'AIDE DU FORMULAIRE EN DERNIERE PAGE**, par lettre recommandée avec accusé de réception à :

EMERIGE RESIDENTIEL

A l'attention de Mme Eva PUECH
121 Avenue de Malakoff
75116 PARIS

Ce formulaire devra être accompagné d'un **chèque d'un montant forfaitaire de 400,00 €uros TTC**, représentant **les frais de d'études et de dossier**, à l'ordre de la **SCCV ALFORTVILLE CHANTEREINE**. Ce chèque ne sera encaissé qu'après signature de l'acte authentique d'acquisition.

Pour toute nouvelle demande complémentaire, un montant forfaitaire de 400,00 €uros TTC sera facturé, venant s'ajouter aux frais de dossier de la demande précédente.

Votre **demande devra nous parvenir impérativement avant les dates suivantes :**

- Concernant les options techniques et modifications de plans (modification de cloisons, modifications électriques, modifications plomberie) :

Au Plus Tard Le 29 mai 2026 :

- Concernant les options décoratives :

Au Plus Tard lors du rendez-vous des choix de prestations

Toutefois, afin de nous donner tous les moyens de pouvoir répondre au mieux à vos demandes, nous vous invitons à nous les transmettre dès maintenant.

TOUTE DEMANDE SORTANT DU CADRE DU PRÉSENT CATALOGUE, OU ÉTANT NON RÉALISABLE POUR DES RAISONS TECHNIQUES OU ENCORE NOUS ÉTANT ADRESSÉE AU-DELA DE LA DATE LIMITE, NE POURRA ÊTRE TRAITÉE.

LA SUPPRESSION DE MATERIEL OU DE MATERIAUX NE POURRA ENTRAÎNER DE MOINS-VALUE.

Après validation par les intervenants techniques concernés, un devis vous sera transmis pour approbation. Vous disposerez alors **d'un délai de 10 jours pour le valider et le renvoyer avec un éventuel cheque d'acompte.**

Les modalités de règlement du devis sont les suivantes :

- 50 % du montant du devis seront à régler par chèque au moment de la commande,
- Les 50 % restant au moment de l'appel de fonds « livraison »

Le paiement correspondant aux options commandées est un paiement distinct du règlement du prix de vente de l'appartement. Il ne peut être inclus dans le prix total d'acquisition.

Le nouveau plan de vente modifié incluant les travaux modificatifs vous sera adressé pour validation. Si nécessaire vous signerez un contrat de travaux modificatifs acquéreur dérogatoire.

Les "OPTIONS" proposées dans ce catalogue bénéficient des mêmes garanties que celles afférentes aux prestations contractuelles.

Les demandes de travaux modificatifs ne pourront être validées en exécution qu'à compter de la signature de votre acte de vente en l'état futur d'achèvement.

Nous vous précisons que le plan qui sera annexé à votre acte authentique de vente restera le plan initial. Vos travaux modificatifs constituant un acte sous seing privé.

Toutes demandes de Travaux Modificatifs Acquéreurs TMA (cloisonnement, électricité ou plomberie) seront soumises à L'Architecte et au Bureau de Contrôle, afin de valider la faisabilité technique ainsi que le respect des règlements en vigueur.

Nous attirons votre attention sur le fait que compte tenu du contexte actuel sur les commandes et l'approvisionnement des matériaux les délais sont susceptibles d'être prorogés dans la réalisation des travaux de TMA tout au long de la construction de votre résidence.

2. LES PRESTATIONS TECHNIQUES OU ENTRAINANT DES MODIFICATIONS DE PLAN

Date limite de commande : **29 MAI 2026**

LES DEMANDES ENTRAINANT DES MODIFICATIONS DU PLAN DEVRONT FAIRE L'OBJET D'UNE ETUDE DE FAISABILITE TECHNIQUE ET REGLEMENTAIRE ET ETRE VALIDEES PAR LES INTERVENANTS CONCERNES.

Toute création de pièce supplémentaire, toute inversion de pièces ou changement de destination d'une pièce pourra être refusée par le maître d'ouvrage sans que ce dernier n'ait à en justifier la raison.

(Exemple : création d'une chambre supplémentaire, fermeture de la cuisine, création d'une lingerie, d'un WC séparé, d'un cellier, ...)

En cas d'acceptation préalable par le maître d'ouvrage, la demande fera l'objet d'une étude spécifique : faisabilité technique, études et validations des intervenants techniques notamment pour les gaines et la VMC, mise à jour de l'étude thermique et création éventuelle de corps de chauffe, mise à jour des implantations électriques (à concurrence des quantités contractuelles), mise à jour des plans d'exécution, ...

Un devis sera alors établi sur une base forfaitaire.

Les tableaux électriques ETEL ne pourront en aucun cas être déplacés.

Si votre plan porte la mention « PLAN EVOLUTIF » :

Cela signifie que vous pouvez, par des travaux simples, garantir l'accessibilité PMR ultérieure de l'unité de vie. Toute demande de TMA, une fois qu'elle sera chiffrée et acceptée, ne nécessitera pas de « contrat dérogatoire PMR » et par conséquent aucun plan ni notice de réversibilité « PMR » ne vous sera fourni.

Si votre plan ne porte pas la mention « PLAN EVOLUTIF » :

Cela signifie qu'il est accessible « PMR ». Toute demande de TMA, une fois qu'elle sera chiffrée et acceptée fera l'objet d'un « CONTRAT DEROGATOIRE PMR ». Ce contrat comprendra un plan et une notice de réversibilité.

A - LES ÉQUIPEMENTS / LE PLAN

A1. Création de placard supplémentaire

Création d'un placard, mode d'ouverture et finitions selon notice descriptive contractuelle.

Réf.	PRESTATIONS	Unité	€ HT
A1-1	Création d'une tête de cloison toute hauteur de 7 cm d'épaisseur et de 65 cm de largeur sur le côté du placard si nécessaire (et toutes finitions)	U	275€
A1-2	Création, fourniture et pose de façade de placard y compris socle (cf. notice descriptive)	ml	360 €
A1-3	Fourniture et pose d'équipements tringle + tablette chapelière + séparatif vertical si > 1,20 m (cf. notice descriptive)	ml	130 €
A1-4	Pour les placards >1,20m, ajout d'une colonne d'étagères (4 tablettes)	Forfait	175 €
A1-5	Pour les placards >1,20m, ajout d'une colonne d'étagères (4 tablettes) + 1 bloc 2 tiroirs mélaminé blanc	Forfait	320 €
A1-6	Remplacement total de la façade de placard dito notice descriptive par une façade miroir argent	ml	360 €

A2. Modification de cloison

Ces modifications comprennent la création ou la suppression de cloisons et toute incidence (plinthes, peinture, etc...), les déplacements électriques et de radiateurs si nécessaire.

Les revêtements de sols de chaque pièce restent conformes aux prestations de base, c'est-à-dire selon plan de vente initial sauf demande de l'acquéreur, d'options décoratives complémentaires.

Réf.	PRESTATIONS	Unité	
A2-1	Suppression d'une cloison et adaptation du plan électrique (avant montage)		Sans incidence
A2-2	Suppression d'une porte de distribution de 80 cm (ouverture à la française) et remplissage par de la cloison	U	140 €
A2-3	Création d'une cloison toute hauteur de 7 cm d'épaisseur et adaptation du plan électrique	ml	320€
A2-4	Création d'un faux plafond pour incorporation spots lumineux ou réseaux. Cette option comprend uniquement la création du faux plafond.	M²	100€
A2-5	Déplacement des cloisons et adaptation du schéma électrique (à concurrence des quantités contractuelles)		Sans incidence

A3. Modifications de portes de distribution intérieures

NB : les contre-cloisons d'une porte à galandage ne peuvent accueillir aucun équipement électrique ni supporter de charge ultérieure (cadre, élément de cuisine...).

Réf.	PRESTATIONS	Unité	
A3-1	Création d'une porte de distribution de 80 cm de passage (ouverture à la française) cf. notice descriptive et toutes incidences électriques	U	300€
A3-2 A3-3	Remplacement d'une porte de distribution intérieure de 80 ou 90 cm (ouvrant à la française) par une porte coulissante alvéolaire en applique, panneau isoplane lisse, finition blanche : Largeur 80 cm (selon faisabilité) Largeur 90 cm (selon faisabilité)	U U	1 000 € 1 200 €
A3-4 A3-5	Remplacement d'une porte de distribution intérieure de 80 ou 90 cm (ouvrant à la française) par une porte coulissante à galandage panneau isoplane lisse, finition blanche, y compris la création de double cloison de 10cm * : Largeur 80 cm (selon faisabilité) Largeur 90 cm (selon faisabilité) * les contre-cloisons d'une porte à galandage ne peuvent accueillir aucun équipement électrique, ni radiateur, ni supporter de charge ultérieure (cadre, élément de cuisine...).	Forfait Forfait	Menuiserie : 1 800 €/u Cloison : 250 €/ml Menuiserie : 2 000 €/u Cloison : 250 €/ml

B - VERRIERES

Réf.	PRESTATIONS	Unité	
B1-1 B1-2 B1-3 B1-4	Installation d'une verrière « Atelier » en aluminium sur cloison d'épaisseur 7 ou 10 cm (selon contraintes) et hauteur 1,10 m ; partition vitrée = montant 26 mm modèle de chez SOGAL réf. Dockland ; 3 coloris disponibles montant alu laqué : noir mat, blanc ou gris anthracite (compris cloisons de 7cm et finitions) Longueur environ 900 ml de long (en 3 partitions) Longueur environ 1 200 ml de long (en 4 partitions) Longueur environ 1 500 ml de long (en 5 partitions) Longueur environ 1 800 ml de long (en 6 partitions)	Forfait Forfait Forfait Forfait	1 900€ 2 300€ 2 700€ 3 300€

C - LA PLOMBERIE

C1. Salle d'eau et salle de bain

Les prestations C1-1 et C1-2 comprennent le remplacement d'une baignoire par un receveur de douche, incluses toutes les incidences concernant la plomberie et les revêtements de sol et de mur dans le respect de la notice descriptive contractuelle, sauf la création d'une paillasse si nécessaire.

Réf.		Unité	
REEMPLACEMENT D'UNE BAIGNOIRE PAR UN RECEVEUR DE DOUCHE			
C1-1	Remplacement de la baignoire par un receveur de douche 90 x 90 cm (suivant plan) - référence cf. notice descriptive avec pare-douche (paroi fixe, paroi pivotante ou coulissante selon configuration) de chez ROTHALUX	Forfait	780€
C1-2	Remplacement de la baignoire par un receveur de douche 90 x 120 cm (suivant plan) - référence cf. notice descriptive avec pare-douche (paroi fixe, paroi pivotante ou coulissante selon configuration)	Forfait	800€
	Fourniture et pose d'un pare-douche dito notice descriptive		
C1-3	Porte pivotante 80 cm (en niche)	u	500 €
	Porte pivotante 90 cm (en niche)	u	520 €
	Porte pivotante 100 cm (en niche)	u	540 €
	Porte pivotante ou coulissante 120 cm (en niche)	u	580 €
	Porte pivotante ou coulissante 130 cm (en niche)	u	600 €
	Porte pivotante ou coulissante 140 cm (en niche)	u	620 €
REEMPLACEMENT D'UN RECEVEUR DE DOUCHE PAR UNE BAIGNOIRE			
C1-4	Remplacement du receveur de douche par une baignoire cf. notice descriptive	Forfait	360 €
C1-5	Fourniture et pose d'un pare-bains 80cm de chez Rothalux	Forfait	400 €
PAILLASSE			
C1-6	Création de paillasse + faïence au bord d'un receveur de douche ou d'une baignoire (suivant plan)	Forfait	250€
MEUBLE VASQUE			
C1-7	Remplacement d'un meuble vasque simple 80 cm par un meuble vasque double 120 cm y compris mitigeurs suivant notice descriptive (suivant possibilité)	Forfait	575 €
C1-8	Fourniture et pose d'une colonne de chez CULINA dans la gamme du meuble vasque (taille variable selon modèle de meuble vasque)	Forfait	425 €

C2. Coffre cache tuyau / Douchette-

Réf.	PRESTATIONS	Unité	
COFFRE CACHE TUYAU			
C2-1	Création d'un coffre cache-tuyau carrelé dans le WC, la salle de bain ou dans la salle d'eau : carrelage selon gamme sélectionnée.	ml	120 €
C2-2	Fourniture et pose d'une douchette hygiénique dans les WC existants, comprenant la création d'un point d'alimentation en eau avec robinet d'arrêt, installation de la douchette avec support mural, raccordement sur le réseau d'eau froide	u	500€

C3. Emplacement machine à laver complémentaire

Cette prestation comprend la création d'un robinet d'arrivée d'eau froide pour raccordement d'une machine à laver, la création d'un raccordement par siphon sur le réseau eaux usées du logement, la création d'une prise de courant spécialisée, la dérivation de câble électrique et la modification du tableau de protection.

Cette modification ne permet pas de supprimer l'emplacement d'origine de la machine à laver.

Réf.		Unité	
C3-1	Création des attentes (électriques et plomberie) pour machine lave-linge (LL) supplémentaire	Unité	450 €

C4. Remplacement du WC existant par un WC suspendus

Réf.		Unité	
C4-1	Remplacement du WC existant par un WC suspendu (dérogation PMR), et toutes incidences techniques, comprenant une tablette	Unité	800 €

C5. Robinet extérieur

Réf.		Unité	
C5-1	Création, fourniture et pose d'un robinet extérieur de puisage et toutes incidences	Forfait	280 €

D. MODIFICATION ÉLECTRIQUE

D1. Prises

NB : aucune prise de courant ne pourra être déplacée. Seules des créations pourront être demandées.

Réf.	PRESTATIONS	Unité	
D1-1	Création d'une prise de courant 16A+T	Unité	120 €
D1-2	Création d'une prise de courant spécialisée 20A+T pour les équipements ménagers (ex : sèche-linge)	Unité	150 €
D1-3	Création d'une prise type RJ45	Unité	200 €
D1-4	Création d'une prise de courant 16A+T commandée par un interrupteur simple allumage	Unité	150€
D1-5	Création d'une prise de courant 16A+T commandée par un interrupteur va et vient	Unité	200 €
D1-6	Création d'une sortie de fils en applique ou plafonnier commandée par un interrupteur simple allumage	Unité	160 €
D1-7	Création de spots lumineux en plafond (impossible sans A2-4)	Unité	175 €
D1-8	Création d'une sortie de fils en applique ou plafonnier commandée par un interrupteur va-et-vient	Unité	220€
D1-9	Remplacement d'un interrupteur simple allumage par un interrupteur va-et-vient	Unité	150 €
D1-10	Création 1 prise de courant 16A+T simple étanche en extérieur	Unité	165 €
D1-11	Prise en compte d'un schéma technique de votre cuisiniste, à concurrence des équipements et des quantités contractuelles de la notice descriptive et sous réserve des tolérances d'exécution. (Ne seront pas pris en compte les demandes d'îlot central) Les évacuations couplées des éviers et lave-vaisselle devront rester raccordées à leur gaine d'origine. Tout équipement supplémentaire fera l'objet d'un devis (plomberie, électricité...).	Forfait	400€
D1-12	Motorisation radio d'un volet roulant dans l'appartement	Unité	700€
D1-13	Ajout d'une commande centralisée pour l'ensemble des volets roulants de l'appartement	Unité	150 €

3. LES PRESTATIONS DÉCORATIVES

À l'établissement de la fiche de choix

Ces prestations vous seront présentées lors du rendez-vous de choix

E - REVETEMENTS DE SOLS

E1. Le revêtement stratifié

Cette prestation comprend :

La suppression du revêtement stratifié PERGO PRO dans la notice descriptive, la fourniture et pose du nouveau revêtement proposé ci-dessous. Les plinthes seront conformes à la notice descriptive

Réf.		Unité	
E1-1	☑ Remplacement du revêtement stratifié PERGO PRO prévu dans la notice descriptive par du parquet contrecollé PHYLEA 70 mm de chez CFP (Compagnie Française de Parquet) ou équivalent	m ²	60€
E1-2	☑ Remplacement du revêtement stratifié prévu dans la notice descriptive par du parquet massif TRADIDECO 70 mm de chez CFP (Compagnie Française de Parquet) ou équivalent	m ²	90€

F - REVETEMENTS MURAUX

F1. Les faïences Salle de Bains – Salle D'eau et WC séparés

Réf.		Unité	
F1-1	Complément de faïence toute hauteur pour les sdb et sde en pourtour des appareils sanitaires	Forfait	150€
F1-2	Complément de faïence toute hauteur et sur tous les murs des sdb et sde	Forfait	125€
F1-3	Fourniture et pose de faïence tous murs à hauteur de 1,20 m dans les WC séparés	Forfait	580 €